



Compte rendu du comité de quartier  
Ker-Uhel / Kerlignonan / Le Rhu du 19  
mars 2015

**Présents :**

**Invités :**

Eric Robert adjoint au maire chargé des finances, représentant Paul le Bihan, maire de Lannion.

M. Clément et Mme Audrezet des Services Techniques de Lannion

**Le bureau du conseil de quartier :** Fabien Canevet (Elu référent), Olivier Foucault (président), Anaïs Alasseur (Gestion des conseils de quartiers), Régine Le Fric, Yves Bellec, Christian Le Quintrec, Marc Tibaut (excusé).

**Les habitants ;** une vingtaine de participants

Présentation de l'ordre du jour de la soirée par le président du bureau du comité de quartier Olivier Foucault.

Bilan Financier de la ville de Lannion

Point sur Les travaux d'aménagement du Boulevard D'armor.

Questions diverses

Au lancement de la réunion, Fabien Canevet a pris la parole pour annoncer le décès tragique ce jour du 19 Mars d'un jeune ouvrier dans l'exercice de son travail dans le cadre du chantier de démolition des immeubles de Ker Uhel.

**Les finances de la ville de Lannion**

L'adjoint au maire chargé des finances présente le budget de la ville de Lannion qui a été revu dans le but de faire des économies étant donné la baisse des aides de l'État (- 650 000 € environ).

Contrairement à ce qui se passe dans certaines villes, la municipalité n'a pas prévu de fermer de services. Elle a pour ambition d'offrir les mêmes services à la population tout en faisant des économies. De plus la municipalité doit dégager obligatoirement un excédent pour pouvoir générer de l'auto financement et ainsi pouvoir emprunter.

Nota : la ville de Lannion n'a pas à assumer des remboursements « d'emprunts toxiques ».

L'aide aux associations dont le montant total s'élève actuellement à 3 400 000 € dont 1 200 000 € en aides directes et 2 200 000 € en aides indirectes (prêts de bâtiments, leur chauffage, etc.) doit baisser d'environ 5%. Cette règle n'a pas été appliquée strictement à toutes les associations. Celles ayant des salariés ne seront pas touchées par la baisse.

La municipalité a également décidé de ne pas remplacer systématiquement les départs à la retraite de ses employés.

Les réflexions pourront également aboutir à des reports ultérieurs de financement/lancement de projets sans pour autant les abandonner, mais juste les décaler dans le temps.

Par contre, tous les travaux commencés comme les actuels chantiers de Ker Uhel d'un montant total de 751 980 € seront bien réalisés puisque ces financements sont déjà pourvus.

**Requalification urbaine de Ker Uhel**

M. Clément et Mme Audrezet du service urbanisme de la ville de Lannion nous présente la requalification urbaine de Ker Uhel.

Nota : pour cette opération, la ville de Lannion reçoit des aides de la région.

Parmi tous ces travaux, certains sont connus ou sont même en cours actuellement comme la démolition de 180 logements.

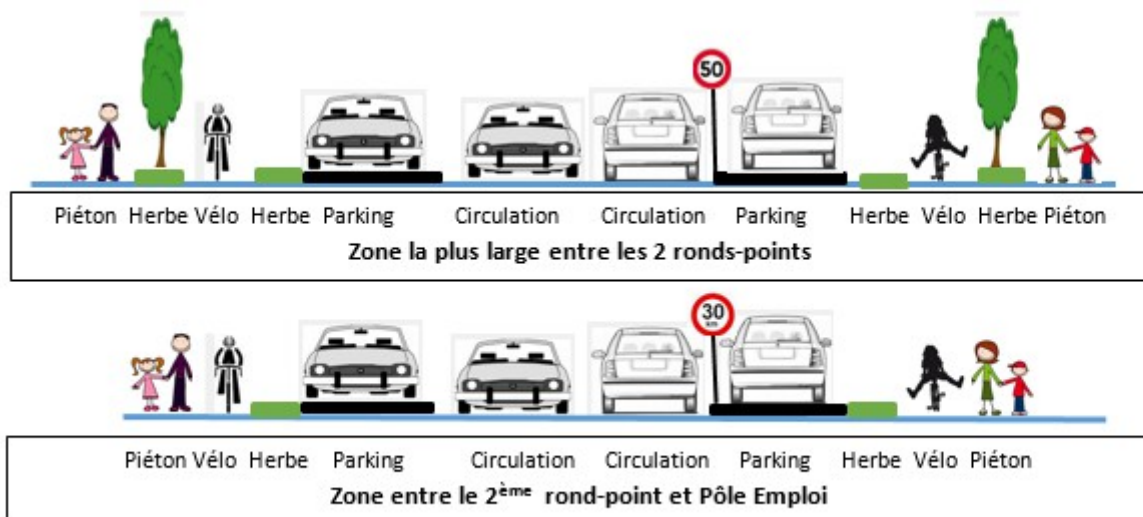
La construction de nouveaux logements est gérée par le partenaire de la ville : Côtes-d'Armor Habitat.

**Le futur Boulevard d'Armor** (voir schéma page suivante):

Le bd d'Armor sera constitué de :

- 2 voies de circulation pour les voitures sans séparation centrale
- une piste cyclable séparée de la voies de circulation, piste qui sera établi sur une partie du trottoir lorsque cela est possible.
- un chemin piéton par endroit séparé de la piste cyclable par une bande herbagée

Entre le « rond-point du géant » et le 2<sup>ème</sup> rond-point la vitesse maximum autorisée sera maintenue à 50 km/h. La limitation de vitesse à 30 km/h n'est prévue qu'entre Pôle emploi et au niveau de la place St Yves.



De plus, dans la partie le plus large du boulevard donc entre les 2 ronds-points, une bande herbagée séparera la piste cyclable du chemin piétonnier.

Les voies sont rehaussées à l'entrée et à la sortie de la zone 30 km/h.

Les places de stationnement en épis seront supprimées. Elles sont dangereuses étant donné que les automobilistes les quittent en effectuant une marche arrière sur le boulevard.

Elles seront remplacées par des places de parking parallèles aux voies de circulation elles seront donc moins nombreuses.

Globalement le nombre de places de stationnement restera le même sur le quartier de Ker Uhel.

Les arrêts de bus seront éventuellement un peu déplacés mais leur nombre ne change pas.

Le calendrier des travaux d'aménagement du Bd Armor:

- septembre 2015 → réfection du réseau d'eau potable et de l'éclairage public
- début 2016 → création des bordures, trottoirs, pistes cyclables et réfection du réseau d'eaux pluviales
- septembre 2016 → aménagement paysager



## Questions diverses

### **Stationnement/Circulation aux abords de l'école St Roch**

Une mère d'élève de l'école St Roch signale que la circulation est très dense et les places de stationnement disponibles ne sont pas assez nombreuses aux heures de rentrées et de sorties des classes aux abords de l'école St Roch.

Les parents ne se garent que d'un côté (côté école), mais les voitures passent dans les deux sens alors qu'il ne reste plus qu'une voie. La seconde voie est prise par les voitures en stationnement ou plutôt en "dépose-minute".

Les urbanistes précisent qu'une rue en sens unique présente aussi de graves inconvénients parce que les automobilistes roulent plus vite dans une rue à sens unique que dans une rue étroite à double sens. Les croisements difficiles font ralentir les automobilistes.

La mère d'élève estime que le phénomène "dépose minute" fait que les voitures s'arrêtent et partent constamment. Elle ne croit donc pas dans l'argument du sens unique qui ferait accélérer la circulation de manière générale (aux heures où les enfants peuvent se trouver aux abords de l'école).

Elle précise que certaines voitures cherchent à faire demi-tour ce qui est extrêmement dangereux.

De plus, la visibilité pour les voitures arrivant depuis la rue de l'aérodrome n'est pas très bonne, notamment concernant les enfants qui traversent en face de l'école (par exemple à la sortie du chemin vert qu'ils emprunteraient si on met en place le pedibus). Elle mentionne qu'il serait possible de faire une boucle (avec une des deux rues avoisinantes), ce que certains parents ont testé et trouvent très bien.

Les urbanistes signalent qu'une rue ne pas être en sens unique seulement une partie de la journée.

Aucune décision n'est donc prise. Les services techniques vont étudier les différents solutions tout particulièrement le stationnement aux abords de Pôle Emploi.

### **Chemin piétonnier de Crec'h Min**

Ce chemin est à l'étude au sein des services techniques.

### **Signalement de routes abimées**

→ entre Lannion – Le Rhu et St Quay-Perros : les services techniques prennent note mais précise que cette route ne dépend pas forcément que de Lannion sur toute sa longueur. Une partie a déjà été revue dernière avec des aménagements pour faciliter le croisement.

→ au Rhu, la route qui passe devant le nouveau lotissement en direction de la déchetterie : les services techniques prennent note

### **Armoire électrique à Ker Uhel**

Près du crédit mutuel de Bretagne une armoire électrique est en très mauvais depuis longtemps. Elle est signalée comme dangereuse : les services techniques prennent note.

### **Prises pour les voitures électriques**

Les prises électriques prévues pour le rechargement des batteries des voitures électriques sont du domaine de compétence de LTC.

### **Parc à Ker Uhel**

Le parc situé dans le triangle, rue du Dauphiné l'avenue de Lorraine et l'avenue de Normandie contient des arbres devenus très ou plutôt trop grands. Des voisins



demandent une réfection de ce parc ainsi que la suppression du bac à sable qui est très mauvais état : les services techniques prennent note.

**Etat de la Piste cyclable « La littoral »**

La piste cyclable « La littorale » qui passe près de Servel et à Lannion dépend conseil général.